

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

=====

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 avril à 18h00, le conseil municipal de Saint-Eloy-les-Mines s'est réuni en présentiel en Mairie, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire le 27 mars 2025.

Étaient présents :

M. PALERMO Anthony - Mme DUBOISSET Jacqueline - M. LOUIS-FERANDON Jean-Jacques - M^{me} GIDEL Gwladys - M. GRAND Bernard - M. KRAMARZ Patrice - M. DURAN Jean - M^{me} PERRONIN Maryse - M^{me} HILLERE Maryvonne - M^{me} SIMONET Catherine - M^{me} CHEVILLARD Marlène - M^{me} ROBIN Nathalie - M^{me} SAINTIGNY Julie - M. BOILOT Cédric - M^{me} ROCHE Valérie - M. JOUHET Christian - M^{me} MERCIER Monique - M^{me} POUMEROL Caroline - M. AUZEL Jonathan

Étaient absents – excusés :

M. BEAUSOLEIL Marc (procuration donnée à M. PALERMO Anthony) - M. JEROME Christian (procuration donnée à M^{me} DUBOISSET Jacqueline) - M^{me} JEAN Pascale (procuration donnée à M^{me} SIMONET Catherine) - M. PEYNOT Alexandre (procuration donnée à M^{me} SAINTIGNY Julie) - M. JAY Clément (procuration donnée à M^{me} MERCIER Monique) -

Étaient absents :

M^{me} LOURDIN Marie-Christine - M. LASSAUZET Bruno - M. PERESSE Sébastien

M^{me} SIMONET Catherine a été élue secrétaire de séance.

DCM2025-03-15 : BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) - COMPTE ADMINISTRATIF 2024 ET AFFECTATION DU RÉSULTAT

Monsieur le Maire, après l'avoir examiné de manière détaillée et discuté en Commission des Finances le lundi 7 avril, présente en séance le CA 2024 de la commune, sur la base des tableaux détaillés transmis aux conseillers municipaux dès le jeudi 27 mars.

Fonctionnement :

Recettes	0.00 €
Dépenses	0.00 €
Excédent reporté	2 818.00 €
Résultat 2024 – excédent	2 818.00 €

Investissement :

Recettes	0.00 €
Dépenses	0.00 €
Excédent reporté	14 898.06 €
Résultat 2024 – excédent	14 898.06 €

Conformément à la législation, Monsieur le Maire se retire avant le vote du compte administratif. Madame la deuxième adjointe, présidente de séance en l'absence de Monsieur le Maire, soumet le compte administratif 2024 du Budget annexe "SPANC" au vote du conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le CA du budget annexe "spanc" 2024 avec 1 voix contre (M. Boilot Cédric) et 21 voix pour.

De retour en séance après le vote du compte administratif, Monsieur le Maire, compte tenu des résultats ci-dessus, propose que le résultat cumulé 2024 de la section de fonctionnement soit reporté en fonctionnement et demande au conseil municipal d'approuver cette affectation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte l'affectation du résultat cumulé 2024 à la section de fonctionnement avec 1 contre (M. Boilot Cédric) et 23 pour.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures.

Pour copie certifié conforme

Le Maire,



Anthony Palermo



Extrait du registre des délibération / DCM 2025-03-17

Mairie de Saint-Eloy-les-Mines

Place Michel Duval – 63700 Saint-Eloy-les-Mines

04 73 85 08 24